

## **Suite aux annonces ministérielles, l'association salue la volonté gouvernementale de réaliser Seine-Nord Europe et réaffirme la nécessité de respecter les calendriers d'appel au financement européen et de réalisation des travaux**

*Une semaine après la remise du rapport de la mission de reconfiguration présidée par le Député Rémi PAUVROS, Frédéric CUVILLIER, Ministre délégué aux Transports, à la Mer et à la Pêche, a annoncé, le 19 décembre, trois mesures destinées à accompagner la réalisation du projet Seine-Escaut / Seine-Nord Europe.*

*L'association Seine-Nord Europe relève la volonté affirmée du Ministre, au nom du Gouvernement, de réaliser ce grand projet. Elle reste néanmoins vigilante et alerte sur le nécessaire respect des délais, suite à l'annonce d'une modification de la Déclaration d'Utilité Publique et de la mise en place d'une mission administrative. Elle rappelle que pour bénéficier de subventions européennes, pouvant couvrir jusqu'à 40 % du coût du projet, les travaux devront être réalisés sur la période 2014-2020, pour écarter le risque de voir ce financement européen bénéficier à d'autres projets mieux engagés.*

### **Des décisions imposant un calendrier serré des opérations d'accompagnement et de suivi administratif**

Le Ministre Frédéric CUVILLIER a annoncé la mise en œuvre d'opérations d'accompagnement, si possible dans le cadre du prochain contrat de plan Etat-Région (CPER) 2014 – 2020, sur les bassins de la Seine, de l'Oise et du Nord-Pas de Calais. Si ces opérations, pour certaines entamées sur les CPER 2007 – 2013, ont leur intérêt propre, elles permettront essentiellement d'optimiser les performances du futur canal Seine-Nord Europe. Par ailleurs, le Ministre a souligné que les pistes de reconfiguration décidées pour le projet, permettant d'économiser environ 10 % du coût du canal, nécessitent de modifier la déclaration d'utilité publique (DUP). Il a souhaité que les démarches réglementaires liées à cette modification soient rapidement entreprises.

Réagissant aux annonces du Ministre, Philippe MARINI, Président de l'association Seine-Nord Europe, s'est tout d'abord félicité de la volonté du gouvernement de réaliser Seine-Nord Europe : « *Je suis très heureux d'entendre un Ministre du Gouvernement confirmer que Seine-Nord Europe se fera. Les pistes proposées par Rémi PAUVROS, dont nous avons salué la qualité du travail, permettent de sortir le projet de l'impasse et doivent être rapidement mises en œuvre. Les mesures annoncées par le Ministre Frédéric CUVILLIER vont dans le bon sens : les territoires doivent se préparer et lancer rapidement les aménagements nécessaires pour profiter à plein de la mise en service de Seine-Nord Europe.* »

Après avoir confirmé l'abandon du PPP, le Ministre Frédéric CUVILLIER a également évoqué, le 19 décembre, la création d'une mission administrative devant approfondir le montage du projet, faire des propositions opérationnelles sur sa gouvernance et son économie et rechercher différents engagements financiers.

Sur ce point, Philippe MARINI estime « *logique et nécessaire* » qu'une mission soit mise en place pour consolider le montage financier du projet. Néanmoins, selon le Président de l'association, « *il ne faut pas perdre de vue que les travaux doivent être lancés le plus rapidement possible, pour pouvoir bénéficier des taux de subventions européennes les plus élevés. Et que ce soit la modification de la DUP ou le déroulement de la mission administrative, ces processus ne devront pas faire glisser dangereusement le calendrier de mise en travaux du projet.* »

**Pour mémoire : Extrait du rapport de la mission de reconfiguration (page 57/204) :**

« En effet, comme l'a confirmé la Commission Européenne à la mission, la priorité de l'Europe est de pouvoir relier au plus proche de la programmation 2014-2020 par un gabarit accru les bassins Seine et Escaut. Un engagement de l'essentiel des travaux à la programmation suivante (après 2021) conduit à une remise en cause de ce taux de financement. Les programmations suivantes pourraient être consacrées en matière fluviale à d'autres axes majeurs en Europe (Danube par exemple). »

**Rappel sur l'association « Seine-Nord Europe » ([www.seine-nord-europe.asso.fr](http://www.seine-nord-europe.asso.fr))**

*L'association Seine-Nord Europe regroupe des collectivités territoriales, des organismes socioprofessionnels, des chambres consulaires et des personnalités mobilisées en faveur du grand projet de canal Seine-Nord Europe. L'objectif de l'Association est de promouvoir et de soutenir auprès des pouvoirs publics et de l'opinion la réalisation de Seine-Nord Europe, liaison fluviale à grand gabarit reliant le bassin parisien au canal Dunkerque-Valenciennes, long d'une centaine de kilomètres depuis Janville (au Nord de Compiègne) jusqu'à Aubencheul-au-Bac, près de Cambrai, et au-delà au grand réseau fluvial du nord ouest européen.*

*Les membres du Bureau de l'association Seine-Nord Europe :*

**Président :**

*Philippe MARINI, Sénateur-Maire de Compiègne, Président de la Commission des Finances du Sénat,*

**Premier Vice-Président :**

*Daniel PERCHERON, Président du Conseil régional du Nord-Pas de Calais, Sénateur du Pas de Calais*

**Vice-Présidents :**

*Michel DELEBARRE, ancien ministre d'Etat, Sénateur-Maire de Dunkerque*

*Philippe BONNEVIE, Délégué Général de l'AUTF*

*Serge CAMINE, Président du CESER de Picardie*

**Vice-Président Trésorier :**

*Philippe VASSEUR, Président de la CCIR Nord de France*

**Vice-Président Secrétaire Général :**

*Jean-François DALAISE, Président du Conseil d'Administration de Ports de Paris, Président d'honneur du Comité des Armateurs Fluviaux*

**Contact presse :** Yann JOSSE – Cabinet Alliantis – 06.13.61.00.96 - [yjosse@alliantis.fr](mailto:yjosse@alliantis.fr)

**Contact association :** Carine SPANDER – 01.42.60.36.13 – [contact@seine-nord-europe.asso.fr](mailto:contact@seine-nord-europe.asso.fr)